

Conseil Municipal
Mardi 29 août 2016

Présents : ROUSSEAU M, MEYER C, THOMAS V, LAFFONT E, CHATELON E MAINGUE X, VALLAT L LE GARS V, LEVEQUE P, COURBON
Pouvoir : X SEGUY à X MAINGUE

Secrétaire de séance : C MEYER

Renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, la convention de partenariat avec le département arrive à échéance.

À ce titre, pour une simplification administrative, la convention a été transformée en conditions générales de mise à disposition, et qui reprend les mêmes engagements que la convention initiale. L'adhésion est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature des présentes conditions générales et sera reconduite tacitement pour une durée de 5 ans. **Approuvé à l'unanimité**

Fixation du taux à compter de 2016 de l'indemnité allouée au comptable du trésor pour la confection des documents budgétaires et conseils. **Par 1 abstention et 10 voix Pour** le taux de est ramené à 75 %.

Décision modificatives du budget

A prendre au compte 022 dépenses imprévue 4737,66 € pour alimenter le compte 66111 intérêts des emprunts.

A prendre au compte 2313 aire de jeux toilettes sèches 8651,50 € pour alimenter le compte 1641, capital des emprunts. **Approuvé à l'unanimité**

Questions diverses

- Point sur les chantiers en cours :

L'église : l'électricien et le ferronnier n'ont pas terminé. M Maurin a réparé une partie du plancher. Réception de chantier le 7 septembre

Pont de Ravoulet : il reste les garde-corps à poser, le relevé topographique est fait. Réception chantier courant septembre.

- Voirie : On a retenu des travaux sur la route de Toissieu , Dovezet sur 900 m, Le Quérat - Rachassieux au niveau du pont. Il restera comme gros chantier La Faye et Chirol.

- Tri : beaucoup de sacs poubelles éventrés vers les conteneurs du lotissement. Des encombrants sont déposés de façon sauvage et récurrents
Un arrêté sera pris et une signalétique appropriées sera mise en place.

Rencontre avec les maires de Vanosc et Riotord et la gendarmerie d'Annonay concernant les Rave-parties, sur le site de la croix de Célarié. Un arrêté commun est à l'étude, une rencontre sur le terrain est prévue prochainement.

La Sculpture du tilleul sera exposée dans le hall de la salle le Tilleul, le système de fixation est à l'étude.

Prochain conseil le 26 septembre 2016 à 19h30